

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM
SÉANCE DU 9 JANVIER 2018

À une séance du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue le mardi 9 janvier 2018 à 19h30 à la Salle du Conseil, 118, avenue des Cèdres à Brigham. Sont présents à l'ouverture : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Stéphanie Martin-Gauthier, Daniel Meunier, Réjean Racine, Philippe Dunn, Mireille Guay et Gisèle Thériault sous la présidence du maire Monsieur Steven Neil.

Assiste également à la réunion : Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des procès-verbaux du 5 et du 20 décembre 2017
3. Approbation des comptes et transferts
4. Rapport des dépenses autorisées
5. Administration
 - 5.1 **Avis de motion – Règlement numéro 2017-19 concernant la politique gestion contractuelle**
 - 5.2 **Registre public des déclarations des membres du conseil**
 - 5.3 **Avis de motion – Règlement no. 2018-01 modifiant le règlement 2016-10 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus**
 - 5.4 **Représentants – Pacte Brome-Missisquoi**
 - 5.5 **Retrait d'une demande au Pacte Brome-Missisquoi**
6. Correspondance
7. Urbanisme
 - 7.1 **Dérogation mineure 2017-0004**
8. Voirie
 - 8.1 **Déneigement – Enviro Transpex**
9. Eaux usées et eau potable
 - 9.1 **Laboratoire – Analyse d'eau – Biovet**
 - 9.2 **Aire de protection du puits d'alimentation en eau potable – demande à la CPTAQ**
10. Sécurité publique
11. Loisirs et culture
12. Environnement
13. Varia
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

2018-001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en gardant le varia ouvert.

2018-002
APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DU
5 ET DU 20 DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2017 et du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 20 décembre 2017.

2018-003
APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 241 214.06\$ et d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit :

<u>Fournisseurs</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
Bell Canada	Facture mensuelle service téléphonie	278.38
Bell Mobilité cellulaires	Facture mensuelle pour le service de cellulaire	317.54
Hydro-Québec	Factures mensuelles pour consommation d'électricité	3 717.46
Vidéotron	Facture mensuelle pour service téléphonique et Internet	255.69
VISA Desjardins	Factures mensuelles	1 106.56
ATLAS papeterie	Papeterie et fournitures de bureau	427.98
AVIZO Experts-conseils	Surveillance travaux réparation d'accotement chemin Gaspé	976.65
Biovet	Service d'analyse de l'eau potable et eaux usées	572.58
BuroPro Citation	Fourniture de livres pour la bibliothèque municipale	682.35
Céline Vaillancourt	Activité promo bibliothèque	70.00
COMAQ	Adhésion annuelle 2018 - DG et DGA	1 172.74
COMBEQ	Adhésion annuelle 2018 - Inspecteur et inspecteur adjoint	689.85
Coop du Pays des Vergers	Service d'entretien ménager du mois de novembre	1 221.47
Déchi-Tech Mobile	Déchiqutage de documents	147.17
Distribution eau RC - AMARO	Fourniture d'eau embouteillée	26.00
Édition Yvon Blais	Loi sur la fiscalité municipale maj # 52	142.85
Enviro Transpex	2e versement - Contrat de déneigement 2017-2018	46 440.99
Mini Excavation Éric Bonin inc.	2e versement - Contrat de déneigement 2017-2018	1 241.73
Fédération Québécoise des municipalités	Frais de formation pour l'inspecteur adjoint - Zonage agricole 5 et 6 décembre	620.87
FILGO Énergie	Fourniture de Mazout #2	2 596.81
Formiciel inc.	Fourniture et papeteries administratives	1 353.75
GESTIM	Service d'inspection - décembre	3 404.41
Gilles Freland	Service d'entretien ménager bâtiment des loisirs	50.00
Girafe conseils T.I.	Frais mensuels pour Office365, exchange cloud	120.44
Groupe ADE inc.	Conduite sanitaire de la route 139 et entretien de la station poste pompage principal	1 963.49
Groupe CT	Lecture de compteur du photocopieur Canon	338.87
Jessica Bolduc	Programme de couches réutilisables	100.00
Les Équipements A. Phaneuf	Pièce pour la souffleuse du tracteur Cub cadet	88.22
Michel Parnia	Services professionnels et frais de déplacement	630.33

Migué & Fournier arpenteurs-géomètres inc. Mini Excavation Fontaine enr.	Service professionnel dossier lot avenue des Cèdres	1 220.78
N. Bernard inc.	Excavation pelle - tranche électrique	114.98
OBV Yasmaska	Essence pour véhicules municipaux	62.00
	Adhésion annuelle	50.00
PG Solutions Pierre Roger, ingénieur consultant	Renouvellement annuel - contrat d'entretien et soutien des applications	17 062.31
	Programme Pic 150 - Volet II 1er trimestre 2018 - Recharge de timbres	1 450.00
Pitney Bowes	Main-d'œuvre et déplacement - Pompe poste Lacroix	390.93
POMPEX	Forfait annuel selon résolution 2017- 41	8 884.47
Poupart & Poupart	Service de collecte des matières résiduelles et recyclables pour le mois de décembre	5 748.75
Récupération 2000 inc.	Service d'élimination des déchets - Novembre	10 533.30
R.I.G.M.R.B.M.	Service de trappage et contrôle de castor	3 830.07
Robert Williams Les automobiles Rocheleau inc.	Pose des pneus d'hiver sur le camion municipal	150.00
SIMO Management inc. SPA des Cantons	Contrat de service pour le suivi de l'eau potable et eaux usées	37.89
	Service de capture pour chiens errants	1 946.42
Stéphanie Gourgue	Remboursement demandé par la propriétaire - taxes trop payées	325.00
Vignoble La Mission	Fourniture de vin pour le 5 à 7 de Noël	251.08
Ville de Bromont	Services en commun incendie 2017 - Immobilisations	34.49
Ville de Cowansville La Voix de l'Est	Entente d'assainissement des eaux usées pour 2016	27 033.61
Québec Municipal	Abonnement au quotidien pour 2018	3 875.30
	Adhésion annuelle - service Internet 2018	276.45
Presse commerce Les éditions Wilson & Lafleur inc.	Abonnement annuel pour les périodiques - Bibliothèque municipale	321.93
Wolters Kluwer	Abonnement annuel au Code civil du Québec	246.63
	Abonnement service de mises à jour de publications municipales	168.00
Seney Électrique inc. Banque Nationale du Canada	Travaux électriques pour l'agrandissement du Pavillon Gilles- Giroux, Pic150-Volet II	2 701.03
	Contribution mensuelle au REER de l'employé	9 668.25
Banque de Montréal	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 327.92
	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 122.66
Banque Royale du Canada Caisse de Granby Haute- Yamaska	Contribution mensuelle au REER de l'employé	82.50
	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 287.84
Fonds de solidarité FTQ	Contribution mensuelle au REER de l'employé	8 501.96
Industrielle Alliance	Contribution mensuelle au REER de l'employé	322.86
La Capitale ass. et gestion du patrimoine	Assurances collectives pour le mois de janvier	1 618.24
SCFP	Remise mensuelle des cotisations syndicales	129.60
Revenu Canada	Remise mensuelle des déductions à la source fédérales	5 754.38

Revenu Québec	Remise mensuelle des déductions à la source provinciales	13 455.26
Sous-total des déboursés		200 742.07
	<u>Autres déboursés pour approbation:</u>	
	Salaires employés et traitement des élus pour le mois de décembre	30 276.91
	Frais mensuels pour le terminal Interac Desjardins pour déc. et janvier	65.08
Service aux entreprises Desjardins	Frais fixes mensuels	130.00
	Transfert de fonds au Comité des loisirs de Brigham - Pic 150 volet 1, Résol. 2017-324	10 000.00
Total des déboursés		241 214.06 \$

**2018-004
RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES**

Le directeur général dépose un rapport des dépenses autorisées.

**2018-005
ADMINISTRATION
RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-02 CONCERNANT LA
POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE
AVIS DE MOTION**

ATTENDU les modifications législatives, plus particulièrement l'adoption du projet de la loi 122, il y a lieu d'actualiser ledit règlement.

Avis de motion est donné par Steven Neil de la présentation pour adoption à une prochaine séance du Règlement numéro 2018-02 concernant la politique de gestion contractuelle.

**2018-006
ADMINISTRATION
REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS DES
MEMBRES DU CONSEIL
POUR L'ANNÉE 2017**

Conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, le directeur général dépose un extrait du registre public des déclarations des membres du conseil concernant les avantages qui excèdent le montant de 200 \$ prévu au Code d'éthique et qui ne sont pas de nature purement privée. Ce registre ne contient aucune déclaration.

**2018-007
ADMINISTRATION
RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-01 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE
ET DE DÉONTOLOGIE POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX
AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par Steven Neil de la présentation pour adoption à une prochaine séance du Règlement numéro 2018-01 concernant le code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux.

2018-008
ADMINISTRATION
PACTE BROME-MISSISQUOI – NOMINATION DES
REPRÉSENTANTS

ATTENDU QUE dans le cadre du pacte Brome-Missisquoi, la Municipalité doit nommer 3 élus pour siéger sur le pôle de Bromont.

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- que les représentants de la Municipalité de Brigham sur le comité du pôle de Bromont soient Monsieur Steven Neil, Madame Mireille Guay et Madame Gisèle Thériault;
- que les autres membres du conseil soient autorisés à représenter la Municipalité en cas d'impossibilité d'agir des représentants ci-haut mentionnés.

2018-009
RETRAIT D'UNE DEMANDE AU
PACTE BROME-MISSISQUOI

ATTENDU QUE la municipalité de Brigham a déposé une demande de soutien au Pacte Brome-Missisquoi en 2017 pour les honoraires professionnels reliés à la construction d'un centre de petite enfance (CPE);

ATTENDU QUE la demande a été acceptée par le conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi pour un montant de 16 030\$;

ATTENDU QUE le projet ne se réalisera pas d'ici le 28 février 2018.

Il est proposé par Daniel Meunier, secondé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'informer la MRC de Brome-Missisquoi que la municipalité de Brigham renonce à la subvention accordée en 2017. S'il y a lieu, une nouvelle demande sera déposée.

2018-010
CORRESPONDANCE

Aucun dossier.

2018-011
URBANISME
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2017-0004

Nature et effets de la demande DM 2017-0004 :

Permettre une marge de recul arrière de 2,67 m pour la résidence sise au 2080 route 104 à Brigham (matricule 5311-22-8847), alors que le règlement de zonage prescrit une marge de recul arrière minimale de 3 m.

La demande vise aussi à permettre un empiètement du cabanon en cour latérale sur le lot voisin 4 448 006, propriété de Margaret Jean Ossowski, alors que le règlement de zonage prescrit une marge de recul minimale par rapport aux lignes de propriété de 1,5 m pour tout bâtiment accessoire.

Identification du site concerné : L'emplacement visé est situé sur le lot 3 521 711 du cadastre du Québec (matricule : 5311-22-8847), sur le même site que le 2080, route 104 à Brigham.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

2018-011
URBANISME
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2017-0004

ATTENDU l'avis favorable partiel du Comité consultatif d'urbanisme :

ATTENDU QUE l'acceptation partielle de cette demande ne causera pas de préjudice au voisinage et que son refus causerait un préjudice important au propriétaire.

ATTENDU QUE l'emplacement du cabanon peut être modifié de façon à devenir conforme à la réglementation en vigueur et que cette demande d'empiètement est irrégulière;

Il est proposé par Mireille Guay, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'accepter la demande partielle de dérogation mineure numéro DM 2017-0004 au bénéfice du lot 3 521 711 du cadastre du Québec (matricule 5311-22-8847) et de permettre une marge de recul arrière de 2,67 m pour la résidence sise au 2080 route 104 à Brigham (matricule 5311-22-8847), alors que le règlement de zonage prescrit une marge de recul arrière minimale de 3 m.

Refuse de permettre un empiètement du cabanon en cour latérale sur le lot voisin 4 448 006, propriété de Margaret Jean Ossowski, alors que le règlement de zonage prescrit une marge de recul minimale par rapport aux lignes de propriété de 1,5 m pour tout bâtiment accessoire.

2018-012
VOIRIE
DÉNEIGEUR – ENVIRO TRANSPLEX

ATTENDU que le conseil est insatisfait de la qualité du service de déneigement;

ATTENDU le nombre élevé de plaintes de citoyens;

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement que la direction générale ainsi que le maire rencontrent pour une troisième fois le président de la compagnie Enviro Transpex, relativement au service offert, et qu'à défaut d'une amélioration du service, qu'ils soient mandatés pour prendre toutes les mesures nécessaires et/ou contractuelles pour améliorer le service de déneigement offert aux citoyens.

2018-013
EAUX USÉES ET EAU POTABLE
ANALYSES D'EAU – BIOVET

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- d'accepter la proposition numéro 2017-EAU037, de Biovet, au montant de 5 016.05\$ (plus taxes) pour les services d'analyses d'eau pour l'année 2018;

- de financer ces dépenses, nettes de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité (budget courant);
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2018-014
EAU POTABLE
AIRE DE PROTECTION DU PUITTS D'ALIMENTATION
DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU
TERRITOIRE AGRICOLE

CONSIDÉRANT que l'installation d'un puits exploratoire d'eaux souterraines est rendue nécessaire afin de remplacer le puits *Giroux* qui desservait l'Hôtel de Ville ainsi que le pavillon des loisirs en eau potable.

CONSIDÉRANT que le puits exploratoire projeté est en zone non agricole, mais qu'une partie de l'aire de protection immédiate requise en vertu de du *Règlement sur le prélèvement des eaux et de leur protection* (RLRQ c.Q-2, r. 35.2) serait située en zone agricole;

CONSIDÉRANT qu'une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (ci-après la « CPTAQ ») est nécessaire pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 6 048 494 du cadastre du Québec d'une superficie approximative de 0,0450 hectare, soit à des fins d'aire de protection immédiate d'un puits;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme au *Règlement sur le zonage n° 06-101* de la municipalité;

CONSIDÉRANT que l'emplacement visé par la demande est situé dans un boisé sans érables;

CONSIDÉRANT que la demande est sans effet significatif sur la zone et les activités agricoles ;

CONSIDÉRANT que la demande est sans effet significatif sur l'homogénéité de la communauté agricole dans ce secteur;

CONSIDÉRANT qu'il n'existe pas d'espaces appropriés disponibles ailleurs dans le territoire de la municipalité et hors de la zone agricole qui pourrait satisfaire le projet;

CONSIDÉRANT que le projet permettra de desservir en eau potable l'Hôtel de Ville et le pavillon des loisirs;

En conséquence, il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

- D'autoriser le dépôt d'une demande d'autorisation à la CPTAQ afin qu'elle autorise l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 6 048 494 du cadastre du Québec d'une superficie approximative de 0,0450 hectare, soit à des fins d'aire de protection immédiate d'un puits;
- De mandater le cabinet Therrien Couture, s.e.n.c.r.l. pour déposer la demande à la CPTAQ pour et au nom de la municipalité;
- De financer ces dépenses, nettes de ristourne de taxes, à même le fonds général de la municipalité (budget courant);

- D'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

**2018-015
SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun dossier.

**2018-016
LOISIRS ET CULTURE**

Aucun dossier.

**2018-017
ENVIRONNEMENT**

Aucun dossier.

**2018-018
VARIA**

Aucun dossier.

**2018-019
PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

**2018-020
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20 h 30.

Steven Neil
Maire

Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier